



# ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Grenelle de l'éducation

Question au Gouvernement n° 4086

Texte de la question

GRENELLE DE L'ÉDUCATION

**M. le président.** La parole est à Mme Cathy Racon-Bouzon.

**Mme Cathy Racon-Bouzon.** « C'était un professeur, un simple professeur, qui pensait que savoir était un grand trésor. [...] Il y mettait du temps, du talent et du cœur. [...] À sa tâche chaque jour, on pouvait dire de lui : il changeait la vie » Ces paroles d'un immense chanteur populaire français témoignent de l'importance capitale de ce million de femmes et d'hommes qui, en éduquant nos enfants, façonnent modestement le monde de demain.

À l'automne, vous avez lancé une large concertation pour repenser l'école du XXI<sup>e</sup> siècle et pour que l'instituteur de l'école des Chartreux à Marseille que glorifiait Marcel Pagnol et que M. Germain, cher à Albert Camus, retrouvent toute la place qu'ils méritent dans notre société.

Nous, députés de la majorité, sommes allés nombreux recueillir la parole de ceux qui font l'école. Sous l'impulsion de nos collègues Gaël Le Bohec et Cécile Rilhac, nous avons réuni tous ces acteurs de terrain pour réfléchir collectivement à l'école que nous voulons. À Marseille comme ailleurs, les attentes des enseignants, parents, personnels, partenaires associatifs, chefs d'établissements étaient sensiblement les mêmes. Nous avons entendu qu'une revalorisation salariale s'imposait, que les professeurs souffraient d'être trop souvent isolés, qu'ils souhaitaient qu'on libère leur capacité à innover et que la formation devait être améliorée. Des inquiétudes, des besoins, mais toujours une envie : celle de faire bien, celle de faire mieux.

Mercredi dernier, vous avez annoncé plusieurs mesures en conclusion de ce Grenelle de l'éducation. Autour de la personnalisation, de l'esprit d'équipe et de l'amélioration du service public de l'éducation se construit une école plus reconnaissante envers ses professeurs. Plus de 1 milliard d'euros seront affectés en 2021 et 2022 à la revalorisation des personnels ; c'était très attendu et c'est inédit. Cette augmentation des rémunérations s'accompagne d'une protection sociale accrue et de nouveaux avantages sociaux. L'accent est également mis sur le développement de la mobilité des carrières et sur la valorisation des compétences. Le bien-être au travail enfin devient une promesse que vous leur faites.

Monsieur le ministre, vous vous êtes également engagé à renforcer la dimension collective de l'action éducative. Les alliances entre les établissements scolaires et les acteurs du territoire enrichissent les apprentissages. La synergie qui se construit autour de l'élève doit guider cette coopération. Faire ensemble pour construire nos futurs citoyens, quel beau projet collectif pour notre pays ! Alors, renforcer la place des professeurs dans la nation, n'est-ce pas leur donner les clefs d'un nouvel écosystème éducatif dont ils seraient les piliers ?  
(*Applaudissements sur les bancs du groupe LaREM.*)

**M. le président.** La parole est à M. le ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports.

**M. Jean-Michel Blanquer**, *ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports*. Je vous remercie d'avoir rappelé les enjeux fondamentaux du Grenelle de l'éducation. S'il y a bien une chose que la crise sanitaire a montrée, c'est l'attachement de notre pays à son école, donc à ses professeurs. Même si ce sujet préexistait à la crise sanitaire, il en a été comme renforcé parce que oui, il faut bien payer les professeurs, bien payer les personnels de l'éducation. C'est un enjeu français mais aussi un enjeu européen et un enjeu mondial. Ce faisant, l'enjeu du Grenelle était d'améliorer le service public.

Je voudrais remercier Gaël Le Bohec et Cécile Rilhac, que vous avez cités, mais aussi tous les autres députés, de différents partis d'ailleurs, qui ont organisé des Grenelle de l'éducation dans l'ensemble du territoire. Grâce à vous et à beaucoup d'énergie, 438 propositions ont été faites que nous avons structurées en douze engagements, lesquels correspondent en effet à trois grandes priorités sur lesquelles je voudrais revenir.

La première est la personnalisation des parcours. Il faut en finir avec l'idée selon laquelle l'éducation nationale est immobile et irréformable. Désormais, nous voulons personnaliser le parcours de chacun, qu'il s'agisse bien sûr des élèves, mais aussi des personnels, afin de renforcer leur épanouissement au travail.

Cela commence par une meilleure rémunération : 700 millions d'euros y seront consacrés l'an prochain, après les 400 millions d'euros que nous avons déjà déployés cette année. Depuis le mois de mai qui vient de s'achever, le salaire mensuel des plus jeunes a augmenté de 100 euros et la hausse se poursuivra l'année prochaine. Nous inscrivons cet engagement dans la durée, car nous voulons rejoindre le peloton de tête des pays de l'OCDE – Organisation de coopération et de développement économiques – dans ce domaine.

Je précise que la personnalisation ne tient pas qu'à la rémunération : il s'agit aussi de mieux prendre en compte la situation des personnels lors des mutations et de sortir d'une forme d'anonymisation du sort de chacun.

La deuxième priorité est l'esprit d'équipe, grâce à l'amélioration de la situation des directeurs d'école, au renforcement de l'autonomie des établissements et à la responsabilisation de tous.

Quant à la troisième priorité, l'amélioration du service public, elle résultera des deux premières, car il est évident que le bien-être des professeurs engendre le bien-être des élèves.

**M. le président.** Merci, monsieur le ministre.

**M. Jean-Michel Blanquer**, *ministre*. La continuité du service public de l'éducation s'en trouvera améliorée, tout comme son efficacité pour nos élèves. (*Applaudissements sur les bancs du groupe LaREM.*)

## Données clés

**Auteur :** [Mme Cathy Racon-Bouzon](#)

**Circonscription :** Bouches-du-Rhône (5<sup>e</sup> circonscription) - La République en Marche

**Type de question :** Question au Gouvernement

**Numéro de la question :** 4086

**Rubrique :** Enseignement supérieur

**Ministère interrogé :** Éducation nationale, jeunesse et sports

**Ministère attributaire :** Éducation nationale, jeunesse et sports

**Date(s) clé(s)**

**Question publiée au JO le :** [2 juin 2021](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [2 juin 2021](#)